



### À Grenoble-Mistral Eaux Claires, un projet de gestion urbaine de site pour l'après-PRU

Le site Ampère-Césaire, à l'articulation des quartiers Mistral et Eaux-Claires, a vu le jour en 2009. Pour permettre le bon fonctionnement de ce site à enjeux, les différents acteurs concernés ont construit ensemble une solution coordonnée: un projet de gestion urbaine de site. La démarche s'appuie sur un diagnostic complet et partagé destiné à élaborer des réponses durables. Le plan d'actions, qui entre dans sa phase opérationnelle, se structure autour de trois objectifs: s'assurer du bon achèvement du PRU (petits aménagements complémentaires, évaluation de l'usage des partis pris d'aménagement), parfaire l'intégration urbaine du site en travaillant sur ses "coutures" avec le quartier existant, veiller à la bonne cohabitation entre nouveaux et anciens habitants.

Cette démarche expérimentale, en mode projet, permet le croisement des regards entre gestionnaires et soutient la qualification des acteurs. Elle reçoit l'accompagnement du Centre scientifique et technique du bâtiment qui s'est vu confié par la ville de Grenoble une mission d'appui à six projets de ce type sur l'ensemble de la commune.

●●● Contact: Cécile Allibe, responsable de l'Antenne mairie secteur 3 et de la GSUP, 04 38 70 16 03



Photo: Antenne mairie secteur 3, Grenoble

• L'équipe projet en phase de diagnostic